



# REGLEMENTS

## REGLES

# D'ORGANISATION



**FFCAM**  
**Club alpin français**  
**Commission nationale des sports de neige**

**SOMMAIRE :**

**1- Organigramme**

**2 - Rôles et fonction**

**3 - Assurances**

**4 - Schéma d'organisation**

**5 – Communication**

**6 – Catégories – Parcours – Classement et Championnats nationaux**

**7 – Résultats / Classement national**

**8 – Matériel / Dénivelés / Progression**

**9 - Pénalités**

**– Documents annexes : schéma d'organisation**  
**Renseignements pratiques**

**FFCAM**  
**Club alpin français**  
**Commission nationale des sports de neige**

**Préambule :**

**Chaque course des 2 circuits Alpi Ski Tour et rando Ski Tour doit impérativement renseigner le dossier d'agrément ainsi que la charte environnementale qui l'accompagne. Elle devra en outre, respecter les points définis par le présent document « Règlements et règles d'organisation ».**

**1) ORGANIGRAMME**

- le comité d'organisation

Il doit compter au minimum :

1 président

1 directeur de course

1 président de jury

1 responsable sécurité

1 médecin

1 responsable trace et parcours

1 responsable secrétariat ( inscription, accueil...)

1 responsable logistique ( restauration, hébergement, transport, sono...)

1 responsable zone arrivée

1 responsable zone départ

1 responsable chronométrage

1 responsable communication ( presse, médias, relations FFCAM...)

Ces postes et fonctions doivent être clairement définis. Par contre, certains peuvent être cumulés, à l'exception du directeur de course, président du jury, responsable sécurité et responsable trace et parcours.

- les officiels

le président de la FFCAM ou son représentant

le président de la CNSN ou 1 représentant du bureau compétition

1 à 2 délégués techniques ski alpinisme ( DTcas)

le conseiller technique national

**2) ROLES ET FONCTION**

- le directeur de course

Il a un rôle essentiel dans le bon déroulement de la course.

Il coordonne la totalité de l'épreuve. C'est lui qui prend la responsabilité, en accord avec le comité d'organisation, du départ de l'épreuve, de son bon déroulement, de la validation des parcours...

Il met en place et organise **OBLIGATOIREMENT** une réunion de tous les bénévoles et contrôleurs au plus tard la veille de la course.

- le président du jury

Il veille au respect de l'équité sportive et coordonne le travail des contrôleurs durant l'épreuve.

Il prend les décisions concernant le non respect des règlements.

Il reçoit les réclamations.

Il valide les résultats officiels de l'épreuve.

Il veille à l'organisation du jury de course.

- le jury de course

Il peut être appelé à statuer et prendre des décisions sur des litiges, des sanctions.

Il étudie les réclamations déposées.

Il est composé, au minimum de : président du jury, les DTcas, directeur de course, responsable parcours

- le délégué technique compétition Alpi Ski Tour, DTcas

Il est nommé par la FFCAM

Il a un rôle de conseil.

Il veille au respect des règles fédérales et il assure le lien entre l'organisation et la FFCAM.

Il représente officiellement la FFCAM lors des cérémonies officielles et participe à ces dernières.

Il représente la FFCAM auprès des acteurs locaux ( communes, conseil général...)

Il est membre de droit du jury de course.

Il devra disposer de l'accès à la totalité des lieux de la course. Il disposera d'une radio fournie par l'organisation lui permettant de suivre l'évolution de l'épreuve.

Il rédige un rapport ainsi qu'un compte rendu de course.

Ses frais sont pris en charge par l'organisation, les frais de déplacement sont à la charge de la FFCAM.

Son rôle est défini précisément dans un document particulier.

### 3) ASSURANCES

**I - le CAF est seul organisateur** (il maîtrise la totalité de l'événement)

L'assurance souscrite par la FFCAM couvre en **responsabilité civile** :

-1° : le club organisateur

-2° : les participants, même non licenciés FFCAM

-3° : les auxiliaires médicaux, personnels de la protection civile ou dépendant des ministères de la Défense ou de l'intérieur, présents à la manifestation

-4° : les bénévoles participant à l'organisation :

Toutefois, "les bénévoles participant à l'organisation des manifestations sportives ayant l'agrément fédéral bénéficient de la garantie IA sport +" (p. 27 du contrat).

\* **les bénévoles CAF** : ils doivent avoir souscrit l'assurance de personne pour bénéficier gratuitement de la garantie complémentaire IA Sport +.

\* **les bénévoles non CAF** :

Les bénévoles non adhérents de la FFCAM, qui encadrent des manifestations sportives organisées par la FFCAM, bénéficient des garanties Responsabilité Civile - Défense et IA SPORT +. Ils doivent souscrire, toutefois, par le biais de l'organisateur, une " *carte découverte*", ce qui permettra aux organisateurs d'établir une liste nominative de ces derniers . Dans tous les cas, l'organisateur devra fournir, au plus tard la veille de la course, une liste nominative de la totalité des bénévoles.

**II. - le CAF est co-organisateur** (il partage l'organisation de l'événement avec une ou plusieurs structures ; il doit apparaître en tant que tel sur la documentation diffusée pour annoncer l'événement)

Chaque co-organisateur doit avoir une assurance couvrant sa RC, celle des participants et des auxiliaires médicaux, personnels de la protection civile ou dépendant des ministères de la Défense ou de l'intérieur.

\* **les bénévoles CAF** : ils doivent avoir souscrit l'assurance de personne pour bénéficier gratuitement de la garantie complémentaire IA Sport +.

**Tous les coureurs doivent être licenciés.**

Les coureurs CAF souhaitant bénéficier de l'assurance de personne doivent la souscrire. Les coureurs non CAF ont la possibilité de souscrire une « *carte découverte* » s'il souhaite bénéficier de l'assurance de personne. Le club organisateur doit alors établir une liste nominative.

Le comité d'organisation veillera à mettre en œuvre tous les moyens matériels et humains nécessaires et suffisants pour la bonne réalisation de ses obligations de sécurité vis à vis des coureurs et des bénévoles.

#### **4) SCHEMA D'ORGANISATION**

Il conviendra de bien penser et partager les différentes tâches, ainsi que les différents lieux et moments de la course.

- les lieux :

L'accueil et les inscriptions

L'hébergement

La restauration

Les cérémonies

L'espace média / presse

Les contrôles anti-dopage, s'il y a lieu

Le transport

Le PC course : il est le centre névralgique de la course, lieu où se trouvera le directeur de course ainsi que le responsable sécurité.

Il devra être relié par radio avec la totalité des postes de contrôle et sécurité du parcours, ainsi qu'avec les principaux responsables du comité d'organisation.

La zone de départ

La zone d'arrivée

Les postes de contrôle

Les zones de manipulation

#### **MISE EN PLACE D'UN PLAN DE SECURITE**

But :

- réfléchir et prévoir la sécurité des coureurs et des bénévoles lors de la course mais aussi de l'organisation de celle-ci
- prévoir, anticiper et organiser la réponse à apporter à tout type de problèmes et accidents à tout moment et à tout lieux de l'épreuve pour toutes les conditions météo

Par exemple :

- Ou dois je prévoir du matériel de secours / médical ?  
Quel type / à quel endroit / pour quoi faire / avec quel personnel / quelle consigne ....
  - Quelles consignes sont données aux contrôleurs et bénévoles sur le parcours
  - Qui déclenche les secours ?
- Poste de sécurité sur le parcours / PC course.....  
Quel type de procédure .....

Quelques idées et pistes de réflexion :

- passer une convention avec CRS / PGHM / protection civile....
- Présence d'un guide / bien définir les responsabilités des uns et des autres
- Le réseau radio, c'est un maillon fondamental et essentiel de la sécurité  
( voir documents annexes pour possibilités de location )
- l'organisation du PC course, c'est le centre névralgique de la course

## 5) COMMUNICATION

Le comité d'organisation devra sur tous ses supports et lors de toutes interventions préciser son appartenance aux circuits FFCAM, Alpi Ski Tour ou Rando Ski Tour. Il doit en toute occasion respecter la charte graphique fournie sous la forme d'un bandeau graphique ne pouvant être modifié.

Ce bandeau doit apparaître sur toutes publications : affiches, tracts, programmes, dossier de presse, feuilles de résultats...

Le bandeau fourni devra être placé obligatoirement dans un endroit distinct, dans un espace isolé des autres logos et d'une taille plus importante.

Il conviendra de fournir un « bon à tirer (BAT ) » au bureau compétition de la CNSN pour accord avant validation des affiches et programmes course...

Le bandeau graphique sera fourni à tous les comités d'organisation des épreuves agréées.

Il s'agit ainsi de donner une unité et une lisibilité claires aux courses agréées par la FFCAM sous un même label.

## 6) CATEGORIES – PARCOURS – CLASSEMENT ET CHAMPIONNATS NATIONAUX.

### 6-1) Catégories

**Cadet : 1995 / 1994 / 1993 soit 15, 16, 17 ans**

**Junior : 1992 / 1991 / 1990 soit 18, 19 et 20 ans**

**Espoir : 1989 / 1988 / 1987 soit 21, 22 et 23 ans**

**Senior : 1986 et avant soit 24 ans et plus**

**Vétéran : 1970 et avant soit 40 ans et plus**

Le surclassement est interdit.

### 6-2) Parcours

- Parcours principal, généralement appelé « parcours A »

Ne peuvent courir que les catégories espoir – senior – vétéran

Un titre national ne sera décerné que si 5 équipes ou coureurs sont présents dans la même catégorie hommes et femmes.

## Rappel :

Vous veillerez à respecter les catégories ainsi que les dénivelés maxi. autorisés.  
Pour mémoire avec une variable de + ou – 10%:

<b>Parcours individuel</b>	<b>Senior et espoir</b>	1600 m
	<b>Junior</b>	1300 m
	<b>Cadet</b>	1000 m
	<b>Minimes</b>	800 m maxi
<b>Parcours par équipe</b>	<b>Senior et espoir</b>	+ de 1800m
	<b>Junior</b>	1500 m
	<b>Cadet</b>	1200 m
	<b>Minimes</b>	pas de course par équipes

Ce parcours cadet / junior peut être commun à un parcours B ou C si le cahier des charges est respecté.

En aucun cas, un cadet ou junior ne pourra courir sur un parcours A

### 6-3) Classement

Le classement de la course est réalisé par catégorie et sexe.

Il s'effectue par le temps du parcours et en tenant compte des pénalités si il y a lieu.

Pour les courses par équipes, le temps à prendre en compte est celui du dernier équipier.

Dans le cas d'équipiers de catégories différentes, l'équipe est classée dans la catégorie la plus élevée.

### 6-4) Championnats nationaux individuels et par équipes.

- les catégories sont définies et arrêtées par la FFCAM, chaque année.
- Les 2 équipiers doivent être de la même catégorie.
- trophées et récompenses : les coupes et trophées sont pris en charge par la fédération à concurrence d'une somme définie chaque année. Si elle le souhaite, chaque organisation pourra faire réaliser les trophées par un artiste ou une entreprise de son choix.

## 7) RESULTATS / CLASSEMENT NATIONAL

Ils sont arrêtés sous la responsabilité du président du jury. Ils doivent être validés avant affichage auprès des coureurs.

Ils deviennent officiels et définitifs à partir du moment où aucune réclamation n'intervient dans un laps de temps défini par le comité d'organisation. Ce délai ne doit pas excéder 30 minutes.

Ces résultats doivent être ensuite transmis dans les plus brefs délais – au maximum 24h. – à la FFCAM sous un format défini et précisé lors de l'agrément, en l'occurrence un fichier excel fourni par la FFCAM.

Ils doivent au minimum comporter : le rang d'arrivée, les nom et prénom, la catégorie, le temps d'arrivée en heures-minutes et secondes, le numéro de licence FFCAM, le nom du club.

## 8) MATÉRIEL / PROGRESSION

### - *Matériels individuels du compétiteur*

Le matériel listé ci-dessous est exigé pour tous les parcours. Le matériel de sécurité noté par \* doit être conforme aux normes CE sans aucune modification (un matériel modifié n'est plus conforme à la norme).

Le président du jury se réserve le droit de refuser tout équipement jugé défectueux ou inadéquat.

Le non-respect de ces règles est sanctionné par des pénalités.

Il est formellement interdit de changer de matériel en cours de parcours sauf un bâton cassé.

Le matériel obligatoire pour tous les compétiteurs, quels que soient la catégorie et le parcours est :

- Une paire de skis ayant des bords métalliques sur au moins 90 % de leur longueur et avec une largeur d'au moins 60 mm sous la chaussure ; la taille des skis est d'au moins 160 cm pour les hommes et 150 cm pour les femmes,
- Chaque ski comprend une fixation permettant le mouvement du talon à la montée et son blocage à la descente. La fixation doit posséder un système de déclenchement latéral et frontal.
- Une paire de chaussures recouvrant les chevilles et avec des semelles crantées. Les semelles doivent couvrir au moins 80 % de la surface de la chaussure et la profondeur minimale des crans est de 4 mm. Les crampons de la semelle ne doivent pas être rapportés ou rajoutés. Les chaussures doivent permettre l'utilisation de crampons métalliques. Les chaussures et fixations de ski de fond (ou équivalent) sont interdites,
- Une paire de bâtons de ski alpin ou de fond ayant un diamètre maximum de 25 mm, avec des rondelles non-métalliques.
- Une paire de peaux anti-dérapantes. L'utilisation de ruban adhésif ou équivalent favorisant la glisse est formellement interdit (protection de l'environnement) ;
- Vêtements. Haut de corps : trois couches à manches longues et à la taille du compétiteur dont un coupe-vent imperméable et respirant, une combinaison de ski et une troisième couche. Bas de corps : deux couches à jambes longues et à la taille du compétiteur dont une combinaison de ski ou un pantalon et un coupe-vent imperméable et respirant,
- DVA\* (détecteur victime d'avalanche) conforme aux exigences de la norme : EN 282 avril 1992. Chaque compétiteur doit porter cet appareil contre son corps, sous les vêtements, en mode émission pendant toute la durée de la course. Le compétiteur est responsable du bon fonctionnement de l'appareil,
- Un casque de montagne\* conforme aux exigences de la norme européenne ou à défaut de la norme UIAA. Il doit être attaché sur la tête dans toutes les descentes et aux passages spécifiés par le jury et/ou le CO,
- Une pelle à neige, sans modification après sortie d'usine. L'appellation « pelle à neige » est définie par le fabricant,
- Une sonde à neige d'une longueur minimale de 2,40 m et d'un diamètre minimum de 10 mm, sans modification après sortie d'usine. L'appellation « sonde à neige » est définie par le fabricant,
- Une paire de gants couvrant toute la main jusqu'au poigné et portée pendant toute la durée de la course,

- Une paire de lunettes de soleil filtrantes,
- Un sac à dos de 20 litres minimum,
- Une casquette de ski ou bandeau,
- Une couverture de survie de 1,80 m<sup>2</sup> minimum, sans modification après sortie d'usine. L'appellation « couverture de survie » est définie par le fabricant,
- Un sifflet,

- ***Matériel par Equipe***

- Une boussole,
- Un altimètre.

- ***Matériel Complémentaire possible***

Suivant les conditions de course, le CO peut exiger pour tous les compétiteurs :

- Une quatrième couche thermique pour le haut du corps, à manches longues et à la taille du compétiteur,
- Une lampe frontale en état de marche,
- Une deuxième paire de gants,
- Une paire de crampons métalliques\* conforme aux exigences de la norme : NF EN 893 novembre 1999 avec au moins 10 dents, dont deux frontales, sans modification après sortie d'usine et réglée à la taille des chaussures du compétiteur. Les crampons doivent avoir des lanières de sécurité. Lorsque les crampons ne sont pas sur les chaussures, ils doivent être portés dans le sac à dos, dents contre dents,
- Un harnais\* conforme aux exigences de la norme : NF EN 12277 juillet 1998, sans modification après sortie d'usine,
- Une longe avec système d'absorption d'énergie pour l'utilisation en « Via Ferrata » conforme à la norme UIAA 128
- 1 ou 2 broches à glace conforme(s) aux exigences de la norme : NF EN 568 avril 1997 portées sur le harnais,
- Un descendeur alpinisme UIAA,
- Une corde dynamique de 8 mm de diamètre en simple et 30 m de long,

- ***Matériels fournis par le CO***

Le CO fournit :

- Les dossards des compétiteurs qui peuvent comporter un système électronique. Les dossards ne doivent être ni pliés, ni découpés, sauf autorisation du CO et du jury. Ils doivent être portés aux endroits réservés à cet usage et spécifiés par le CO et le jury (sac à dos et/ou cuisse droite), pendant toute la durée de la course. Ils peuvent être réclamés une fois que le compétiteur a franchi la ligne d'arrivée,

- Une carte au 1/25.000 du parcours de la course.

### **- Progression**

Les coureurs doivent porter chacun leur sac à dos avec tout leur matériel individuel tout le long de la course.

Un coureur peut porter les skis de son coéquipier à condition que ceux-ci soient attachés sur son sac à dos.

Aucune assistance extérieure n'est autorisée sauf pour le changement d'un bâton cassé. Le compétiteur doit laisser son bâton cassé à un poste de contrôle ou de passage sous peine de pénalité.

Les organisateurs peuvent imposer une technique de progression sur un passage donné.

## **9) PENALITES**

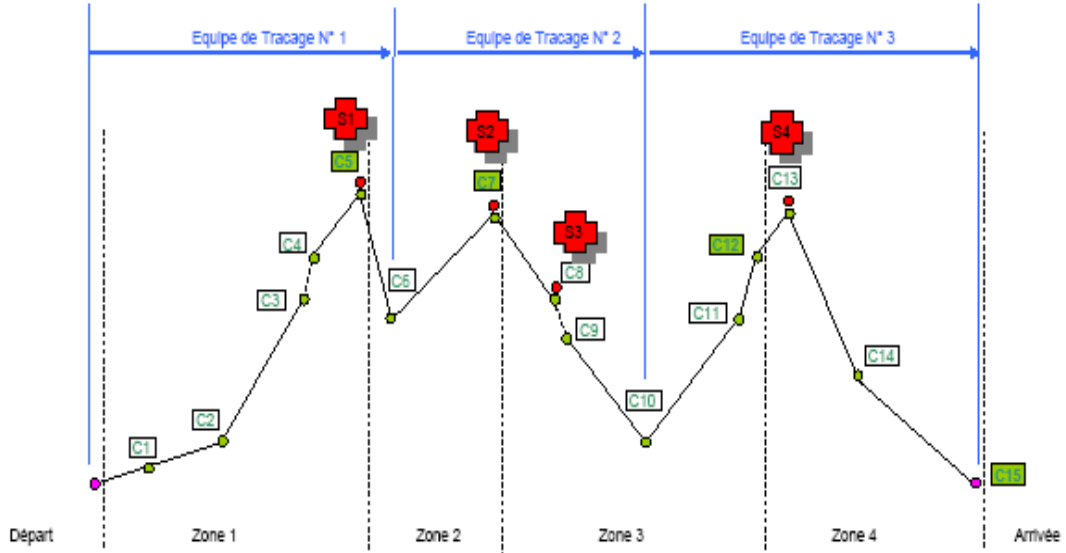
<b>Barème des pénalités</b>		
Φ	Les infractions des compétiteurs doivent être transmises par l'arbitre chef de poste au président du jury immédiatement par radio, et en cas d'impossibilité au plus tard avant la publication des résultats	
	<b>INFRACTIONS</b>	
en'		
2	Crampons portés hors du sac	2 minutes
2	Skis mal attachés sur la sac	
2	Pas de gants portés pendant la course	
2	Equipe séparée de plus de 15 secondes à l'arrivée	

2/d	Tout matériel exigé par ce règlement / le COL / le jury manquant à un point de contrôle (exception d'un bâton de ski cassé et laissé à un arbitre chef de poste ou à ses adjoints)	à disqualification
2/d	Equipe incomplète au départ d'un point de contrôle	
2/d	Coureur ne portant pas son matériel pendant la course (sauf ses skis)	
2/d	Marcher sans les skis aux pieds ou faire le pas du patineur, dans les traces du parcours non prévues à ces types de progression	
2/d	Esprit anti sportif	
2/d	Refus manifeste de céder le passage à une équipe plus rapide qui demande la trace	
2/d	Dossard non visible	
2/d	Recevoir une assistance extérieure: matériel, manœuvre, cadence donnée à la montée ou à la descente, nourriture et/ou boisson en dehors des aires prévues ou autres formes d'assistance relevées par un officiel, sauf échange d'un bâton de ski.	
2/d	Utilisation de ruban adhésif ou équivalent pour fixer les peaux sur les skis	
5	Second faux départ	
5/d	Non respect de l'environnement ( abandon de matériel ou de déchets )	minutes à disqualification
5/d	Evitement volontaire ou involontaire d'un point de contrôle et/ou de passage. Non respect du balisage.	
5/d	Toute action considérée comme dangereuse ou menaçant la sécurité ou le bon déroulement de la course. Tout manquement aux règles élémentaires de sécurité	
5/d	Pas de crampons dans les portions obligatoires ou pas de lanières de sécurité attachées	
5/d	Non mousquetonnage sur cordes fixes si demandé par le chef de secteur ou adjoints	
5/d	Pas de casque en descente ou autres passages spécifiés	disqualification
d	Non assistance à personne en danger. <i>Le jury tient compte du temps perdu qui doit être relevé par les arbitres</i>	disqualification
d	Refus d'obtempérer aux consignes des organisateurs	
d	Irrespect ou insulte envers tout participant à l'évènement, jury, compétiteur, organisateur, public,...	
d	Compétiteur classé 1er, 2nd, ou 3ème absent du podium sans autorisation du jury	
2/d	Tout autre manquement au règlement	2/d

## Document annexe : schéma d'organisation

## SCHEMA D'ORGANISATION D'UNE COURSE DE SKI ALPINISME

Tracage  
Contrôles  
Sécurité



Responsable de la sécurité, il est en contact radio avec l'ensemble de ses postes + le directeur de course



Responsable technique. Directeur de course. Il est en contact radio avec l'ensemble des postes de contrôle + le responsable de la sécurité

Tracage	Zones	postes	Lieu	Horaires et lieu de départ	Contrôleur 1	Contrôleur 2	Radio	Horaires début	Horaires fin	Sécurité	Noms	Radio
Equipe N° 1 Mr XXXXXX + Mr XXXXXX	Zone 1	Départ			Mr XXXX	Mr XXX	N° XX	7h	8h (départ)			
		C1		RDV 5h zone départ	Mr XXXX	Mr XXX	N° XX	8h	serre file			
		C2			Mr XXXX	Mr XXX	N° XX	8h	serre file			
		C3			Mr XXXX	Mr XXX	N° XX	8h	serre file			
		C4			Mr XXXX	Mr XXX	N° XX	8h	serre file			
C5		Mr XXXX	Mr XXX		N° XX	8h	serre file	S1	Mr XXX	N° XX		
Equipe N° 2 Mr XXXXXX + Mr XXXXXX	Zone 2	C6		RDV 5h a XXXXXXX	Mr XXXX	Mr XXX	N° XX	8h30	serre file	S2	Mr XXX	N° XX
		C7			Mr XXXX	Mr XXX	N° XX	8h30	serre file			
	Zone 3	C8		RDV 5h a XXXXXXX	Mr XXXX	Mr XXX	N° XX	8h30	serre file	S3	Mr XXX	N° XX
		C9			Mr XXXX	Mr XXX	N° XX	8h30	serre file			
Equipe N° 3 Mr XXXXXX + Mr XXXXXX	Zone 4	C10			Mr XXXX	Mr XXX	N° XX	8h30	serre file			
		C11			Mr XXXX	Mr XXX	N° XX	8h30	serre file			
		C12		Mr XXXX	Mr XXX	N° XX	8h30	serre file				
		C13		RDV 5h a XXXXXXX	Mr XXXX	Mr XXX	N° XX	8h30	serre file	S4	Mr XXX	N° XX
		C14			Mr XXXX	Mr XXX	N° XX	8h30	serre file			
		C15			Mr XXXX	Mr XXX	N° XX	8h30	serre file			
		Arrivée			Mr XXXX	Mr XXX	N° XX	9h	serre file			

## **- Renseignements pratiques**

1) Partenariat fédéral avec Savoie Electronique

Mise à disposition à tarif négocié de postes de radio + relais pour les courses des circuits FFCAM.

**Contact : Mr. LOUVET / 04.79.62.85.00 /06 25 96 25 99**

En contrepartie, le logo de la société devra apparaître sur les documents de la course.

2) Liste des bénévoles non CAF pour qui il est souscrit une licence découverte.

Liste des bénévoles CAF

Ces listes doivent être faxées la veille de la course au siège de la FFCAM pour que les garanties soient acquises

**Fax : 01.42.03.55.60**

**E-mail : m.lelan@ffcam.fr**